



Cette politique vise à susciter puis soutenir les initiatives émanant des acteurs économiques et académiques présents sur un territoire.

Quatre éléments principaux sont la clé du succès du pôle :

- la mise en oeuvre d'une stratégie commune de développement économique cohérente avec la stratégie globale du territoire,
- des partenariats approfondis entre acteurs autour de projets,
- la concentration sur des technologies destinées à des marchés à haut potentiel de croissance,
- une masse critique suffisante pour acquérir et développer une visibilité internationale.

Le développement des pôles de compétitivité a permis d'accroître et de renforcer le travail collaboratif entre leurs membres. Pour un certain nombre de secteurs stratégiques, une action plus volontariste encore est nécessaire, mobilisant au niveau national et sur la durée, des moyens de grande ampleur, à un rythme compatible avec la concurrence internationale.

Ce renforcement de l'action des pôles de compétitivité requiert la mise en oeuvre de projets structurants notamment de plates-formes d'innovation. Une plate-forme d'innovation est un regroupement de moyens (équipements et moyens humains notamment) destinés à offrir à une communauté ouverte d'utilisateurs, notamment des entreprises, des ressources (location d'équipements, prestations, services...) leur permettant de mener à bien leurs projets de R&D et d'innovation.

Pour contribuer à l'émergence de telles plates-formes, l'État et la Caisse des Dépôts ont lancé conjointement un appel à projets spécifique. Dès lors qu'elles présentent un intérêt stratégique pour les pôles de compétitivité, principalement mondiaux ou à vocation mondiale, et que leur émergence correspond à un besoin fort des entreprises, cet appel à projets permettra à l'Etat et à la Caisse des Dépôts de soutenir les projets par voie de subvention ou d'investissement.

Vous pouvez vous rendre sur leur site pour obtenir de plus amples informations.  
[www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)

Souhaitant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Sous-Directeur du système électrique et des énergies renouvelables



Pierre FONTAINE